



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE DÉMOLITION
D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE DE TYPE GRANGE
910 rang de l'Achigan Sud
(lot 2 365 457)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe, qu'une demande de permis de démolition d'un bâtiment accessoire de type grange a été soumise à l'attention du comité de démolition de la Ville de L'Épiphanie en regard du bâtiment sis au 910 rang de l'Achigan Sud en la Ville de L'Épiphanie.

La démolition dudit bâtiment est demandée dans le but de réutiliser les matériaux pour la rénovation de la maison.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition concernant ledit immeuble doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la municipalité dont le bureau est sis à l'adresse suivante :

**Ville de L'Épiphanie
66, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 1A1**

Le comité de démolition étudiera les oppositions reçues lors d'une séance qui sera tenue le 11 septembre 2023, à 18 h, dans la salle municipale de l'hôtel de ville.

Le présent avis est donné conformément à l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 31 août 2023.

La greffière adjointe,


GUYLAINE COMTOIS